



Objet : Budget annexe Bases de loisirs Plages – Budget primitif 2026

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six février à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL TOUIHRAT. VEUILLET. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. ALLARD (Pouvoir E. LALLEMENT). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). MAÑSOZ. WADOWIAK.

ABSENTS : MMES BOIS. VOISIN.

Date d'envoi de la convocation : 20/02/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président,

Vu la Loi 94-504 du 22 juin 1994 ;

Vu la Loi 96-142 du 21 février 1996 ;

Vu la loi n °2015-9941 du 7 août 2015, article 106 III ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) notamment ses articles L2311-1, L2311-2, L2312-1 et L2312-2 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Soumet aux conseillers communautaires les propositions budgétaires pour l'exercice 2026 du budget annexe Bases de loisirs Plages qui s'équilibre de la façon suivante :

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	167 661,69 €	32 560,00 €	200 221,69 €
Recettes	167 661,69 €	32 560,00 €	200 221,69 €

et comprenant les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement 2025	49 661,69 €
Excédent d'investissement 2025	3 891,34 €
Solde des RAR 2025	0
Affectation du résultat 2025	0

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

ADOpte le budget primitif du budget annexe Bases de loisirs Plages pour l'année 2026 tel que présenté en séance (Détail par section et par chapitre en annexe),

DECIDE de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 tels que présentés en séance,

AUTORISE le Président à procéder, à compter du 1er janvier 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

DIT que, dans ce cas, le Président informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY





II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	37 152,96	0,00	42 643,03	42 643,03	42 643,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 000,00	0,00	89 300,00	89 300,00	89 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 050,00	0,00	2 050,00	2 050,00	2 050,00
Total des dépenses de gestion des services		128 202,96	0,00	133 993,03	133 993,03	133 993,03
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		137 489,84	0,00	138 993,03	138 993,03	138 993,03
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		23 261,55	23 261,55	23 261,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 157,64		5 407,11	5 407,11	5 407,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 157,64		28 668,66	28 668,66	28 668,66
TOTAL		142 647,48	0,00	167 661,69	167 661,69	167 661,69

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	167 661,69
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	115 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
Total des recettes de gestion des services		115 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		115 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		115 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00	118 000,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	49 661,69
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	167 661,69
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	28 668,66
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 078,24	0,00	32 560,00	32 560,00	32 560,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 078,24	0,00	32 560,00	32 560,00	32 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 078,24	0,00	32 560,00	32 560,00	32 560,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	13 078,24	0,00	32 560,00	32 560,00	32 560,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 560,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	10 494,68	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 494,68	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
 Reçu en préfecture le 17/03/2026
 Publié le 17/03/2026
 ID : 073-247300668-20260226-BPBABDLPL2026-BF

Total des recettes réelles d'investissement		10 494,68	0,00	0,00		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		23 261,55	23 261,55	23 261,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 157,64		5 407,11	5 407,11	5 407,11
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 157,64		28 668,66	28 668,66	28 668,66
TOTAL		15 652,32	0,00	28 668,66	28 668,66	28 668,66

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 891,34
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 560,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	28 668,66
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.